

CONSEIL DE DIRECTION**PROCES-VERBAL****de la séance exceptionnelle du 1er mars 2013****Présents**

Renaud DEHOUSSE, Gaspard GANTZER, Laurent GERMAIN, Florence HAEGEL, François HEILBRONN, Vincent MARTIGNY, Daniel MUGERIN.

Pierre BORNAND, Léa DELMAS, Clara KOENIG, Marco MADINIER, Julie MEYNIER, Raphaëlle REMY-LELEU, Antonin THYRARD.

Catherine BLANC, François-Antoine MARIANI, Marie RASSAT.

Vincent BERGER, Thierry CADART, Jean-Claude CASANOVA, Catherine MAYEUR-JAOUEN, Pierre MEYNARD, Louis SCHWEITZER, Philippe TERNEYRE.

Absents ou excusés

Olivier BORRAZ (procuration à Florence HARGEL).

Anna MICHAUT (procuration à Julie MEYNIER).

Nadège ABOMONGOLI (procuration à Raphaëlle REMY-LELEU), Laurence PARISOT (procuration à François HEILBRONN), Jean-François VERDIER (procuration à Renaud DEHOUSSE).

Assistaient à la réunion

Jean GAEREMYNCK
Nelly ANTOINE
Michel GARDETTE
Jérémy WEYNANDS
Dolly CARENE

administrateur provisoire de l'Institut d'études politiques de Paris,
représentante du recteur,
directeur adjoint, directeur de l'information scientifique,
chargé de mission,
assistante au Conseil de direction.

Désignation du directeur de l'Institut d'études politiques de Paris

**CONSEIL DE DIRECTION
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXCEPTIONNELLE DU 1er MARS 2013**

La séance est ouverte à 11 h 15, sous la présidence de Renaud DEHOUSSE, qui donne la liste des procurations :

- Olivier BORRAZ a donné procuration à Florence HAEGEL
- Anna MICHAUT a donné procuration à Julie MEYNIER
- Nadège ABOMANGOLI a donné procuration à Raphaëlle REMY-LELEU
- Laurence PARISOT a donné procuration à François HEILBRONN
- Jean-François VERDIER a donné procuration à Renaud DEHOUSSE

Renaud DEHOUSSE explique ensuite qu'il a rendu compte des travaux du Conseil de direction au Conseil d'administration de la FNSP. Il rappelle que cette procédure a pu donner lieu, au sein du Conseil de direction, à un dialogue constructif, tout en permettant l'expression des différents points de vue et sensibilités.

DESIGNATION DU DIRECTEUR DE L'IEP DE PARIS

a) Exposé

Renaud DEHOUSSE cède la parole à Jean-Claude CASANOVA

Jean-Claude CASANOVA rapporte que le Conseil d'administration de la Fondation s'est réuni ce matin. Il précise que quatre membres de ce conseil se sont vus empêchés d'accéder à la salle du conseil : Pascal LAMY, Hélène CARRERE d'ENCAUSSE, Nathalie LOISEAU, et Antoine ROGER. Jean-Claude CASANOVA témoigne de leur regret et de leur indignation vis-à-vis de cette situation. Il rapporte également qu'un autre membre du conseil était absent. Le Conseil de la FNSP a donc siégé avec 29 personnes présentes. Jean-Claude CASANOVA donne un bref compte-rendu de la séance du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration de la Fondation a considéré que tous les candidats étaient éligibles à sa décision : les candidats proposés par le comité de recherche, le candidat retenu par le Conseil de direction, et éventuellement d'autres candidats. Jean-Claude CASANOVA relate qu'après une longue délibération, les résultats du vote ont donné, pour un total de 29 votants :

24 voix en faveur de Frédéric MION, un bulletin nul et quatre bulletins blancs.

Ces 24 voix correspondent à plus de la majorité des deux tiers des membres présents et à la majorité des deux tiers des membres du conseil. Le Conseil d'administration a donc décidé que Frédéric MION serait proposé au ministre comme administrateur de la Fondation. Cette situation met un terme à la situation présente, Jean-Claude CASANOVA poursuit son mandat de président de la Fondation nationale des sciences politiques mais délèguera une partie de ses pouvoirs à l'Administrateur. Jean-Claude CASANOVA explique que le conseil de la Fondation s'est réjoui de ce résultat. Il a exprimé sa satisfaction de voir s'achever cette crise. Il ajoute que Sciences Po n'a pas été pleinement administré pendant presque un an et que l'institut souffre d'une forme de dévalorisation dans l'opinion. Jean-Claude CASANOVA explique que dans une lettre, les comités qui réunissent des fonds pour Sciences Po aux États-Unis, en Angleterre et en France, ont fait part de leurs inquiétudes vis-à-vis de cette situation. Il ajoute que cette crise se termine au moment où le ministère des universités est soumis à des réductions budgétaires non prévues dont l'Institut risque de supporter les conséquences. Il appartient désormais au Conseil de direction de désigner le directeur de l'Institut d'études politiques.

Renaud DEHOUSSE invite l'assemblée à s'exprimer.

Antonin THYRARD explique que le dernier Conseil de direction a donné lieu à un disensus sur le choix du futur directeur. Si déplorable que soit le fait de voir certains membres empêchés d'entrer, Antonin THYRARD remarque que le Conseil de la Fondation était ce matin loin d'être complet. Il ajoute que la critique à l'origine de ce blocage pose la question de la légitimité de la procédure. Au vu de ce disensus et du mouvement des personnels, étudiants et enseignants, qui ont manifesté leur

mécontentement devant le Conseil d'administration ce matin, Antonin THYRARD demande un report de la désignation du directeur de l'Institut d'études politiques de Paris. Il considère que Sciences Po doit sortir de cette crise par le haut et observe qu'il n'y a pas eu de débat réel sur les motivations et projets des candidats pour Sciences Po.

Gaspard GANTZER objecte que l'institut doit se doter d'un directeur le plus rapidement possible et mettre un terme à cette situation.

Daniel MUGERIN revient sur les propos tenus par Pierre MEYNARD lors de la séance du Conseil de direction du 28 février. Il rappelle que Pierre MEYNARD est représentant des Alumnis, une force vive de 35 000 personnes, particulièrement attentive au processus et aux engagements votés démocratiquement et adoptés sur procès-verbal du Conseil d'administration des Alumnis. Daniel MUGERIN explique que la position des Alumnis n'a pas été portée jusqu'à son terme : celui d'un vote franc et public. Il explique que tous les membres de son association ont exprimé le sens de leur vote dans le sens de la résolution votée par leur Conseil d'administration.

À la suite des propos de Gaspard GANTZER, François HEILBRONN rappelle qu'une réunion du Conseil s'est longuement tenue sur les procédures et que le Conseil a délibéré et voté.

[La séance est interrompue par des étudiants appelant à la démission de Jean-Claude CASANOVA]

Laurent GERMAIN indique n'avoir pas compris la teneur des propos de Daniel MUGERIN et lui demande de les clarifier.

Renaud DEHOUSSE renvoie cette question à l'association des Alumnis, qui clarifiera. Il cède la parole à Raphaëlle REMY-LELEU pour une intervention qu'il souhaite brève. Il rappelle que les positions des uns et des autres sont connues et appelle le Conseil à prendre ses responsabilités.

Raphaëlle REMY-LELEU affirme que tous les membres du Conseil ne souhaitent pas voter aujourd'hui. Elle se demande si le Conseil songe réellement que la personne pour laquelle il va se prononcer aura toute légitimité pour devenir directeur de l'IEP. Elle s'interroge sur une institution qui a « à tel point peur de ses étudiants » que les CRS ont empêché tous les étudiants d'entrer au 13, rue de l'université. Elle se demande depuis quand des élus ont prévenu à 8 h 45 pour un CA débutant à 9 h, avec un changement de lieu de la séance du Conseil d'administration. Elle s'interroge encore sur l'opacité actée d'un processus de désignation illégitime, et critique le soutien du Conseil de direction à cette opacité. Elle affirme que c'est le meilleur moyen de délégitimer le futur directeur de Sciences Po et souhaite que deux semaines soient prises pour « faire les choses correctement et asseoir la légitimité du futur directeur. »

Florence HAEGEL affirme qu'elle va voter pour Frédéric MION pour des raisons déjà indiquées lors de la séance du 28 février. Elle ajoute avoir été, aux côtés d'Olivier BORRAZ, porteuse d'un certain nombre de demandes précises en termes de gouvernement, de représentation de la communauté académique et de renouvellement des liens entre les Conseils de direction et d'administration de la Fondation. Elle attend donc que des réformes soient rapidement mises en œuvre et que les pratiques au sein de Sciences Po changent, avec, au terme de trois ans, un bilan des réformes et des transformations engagées.

Pierre BORNAND revient sur les accusations qui ont été portées à son encontre, relatives au jeu d'une « stratégie de pourrissement. » Il rappelle avoir voulu choisir le meilleur des candidats, et considère que le meilleur candidat était Jean-Michel BLANQUER. Il affirme que le vote du Conseil d'administration de ce matin était prévisible considérant le « verrouillage de ce Conseil ». Il souhaite bon courage au futur directeur et explique que les étudiants seront attentifs au fait qu'il leur démontre qu'il y avait « pire que lui ».

Catherine BLANC fait part au Conseil de la honte des salariés, qu'elle représente, par rapport à ce qui se produit aujourd'hui au sein de l'institut. Les salariés sont extrêmement déçus des positions de blocage et d'absence d'ouverture du dialogue, promis depuis des mois. Elle affirme que toutes les conséquences seront tirées de cette situation.

Renaud DEHOUSSE revient sur la légitimité de la décision du Conseil. Il rappelle avoir pris le train de la procédure en marche, si accélérée et inconfortable qu'elle soit, et ajoute avoir fait tout ce qui lui paraissait possible pour assurer aux débats un degré d'ouverture et d'information susceptible d'aboutir à une délibération de qualité et à un choix en conscience. Le résultat du vote a été acté. Pour Renaud

DEHOUSSE, il à l'honneur du Conseil que d'avoir su délibérer et prendre acte d'une majorité et d'une minorité. Le Conseil doit apprendre à vivre avec ce genre de situation. Renaud DEHOUSSE rappelle qu'après délibération et vote indicatif, le Conseil s'est prononcé en faveur de Frédéric MION, par 15 voix contre 14. Ayant entendu le choix du Conseil d'administration de la Fondation, il demande au Conseil de direction s'il souhaite confirmer le choix de Frédéric MION.

L'assemblée se prononce par un vote à bulletin secret.

b) Vote

La proposition est la suivante :

Le Conseil confirme Frédéric MION en qualité de directeur de l'Institut d'études politiques de Paris.

La proposition est adoptée par 18 voix pour et 11 voix contre.

Renaud DEHOUSSE déclare que le Conseil proposera à la ministre la désignation de Frédéric MION en qualité de directeur de l'Institut d'études politiques de Paris. Il remercie les membres du Conseil pour leur esprit de collégialité. Il convient que la procédure a été difficile et dit être heureux qu'elle ait finalement abouti.

Vincent MARTIGNY se réjouit que Sciences Po se soit doté d'un directeur et regrette certains points de la procédure. Il lui semble pourtant que ce vote était nécessaire. Il félicite Frédéric MION pour sa nomination et souhaite lui indiquer que la crise n'est pas terminée, et qu'elle le sera lorsque la confiance au sein de la communauté de Sciences Po sera rétablie. Vincent MARTIGNY évoque la tenue de nombreux chantiers et souhaite que Frédéric MION les entreprenne rapidement.

Louis SCHWEITZER espère que l'institut sort d'une crise qui n'a que trop duré. Il rend hommage à Jean GAEREMYNCK, et explique que cette crise aurait pu être plus difficile s'il n'avait pas permis de régler des choses difficiles avec beaucoup d'intelligence, sans ambitions personnelles. Louis SCHWEITZER réitère également sa confiance dans le président du Conseil de la Fondation et dans le président du Conseil de direction.

Renaud DEHOUSSE l'en remercie, en son nom propre et en ceux de Jean-Claude CASANOVA et Jean GAEREMYNCK.

Vincent BERGER revient sur le débat public qui a été réclamé. Il explique qu'un débat public peut être un élément de démocratie à condition qu'il soit mis en œuvre dans des conditions sereines. Au vu des conditions actuelles, il estime que ce débat aurait jeté de l'huile sur le feu et entretenu la confusion.

Marco MADINIER rappelle que l'UNEF a appelé à voter contre la nomination de ce directeur [Frédéric MION] pour critiquer la procédure. Il déplore l'absence d'accès aux dossiers des candidats, l'absence de débat public, et l'absence de conditions permettant d'assurer la légitimité du candidat. L'UNEF considère qu'accorder deux semaines de plus au débat aurait permis de régler les choses. Marco MADINIER explique que l'institut devra s'attendre à des réactions des étudiants au terme des vacances scolaires. Il ajoute que le nouveau directeur, s'il est confirmé dans ses fonctions, devra s'attendre à des négociations très dures.

Renaud DEHOUSSE affirme que les demandes de négociations sont toujours les bienvenues, du moment qu'elles se déroulent de façon calme.

La séance est levée à 11 h 48.